



Commune de NEAUFLES-SAINT-MARTIN

RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 21 août 2023 à 20h30

Salle du Conseil

ORDRE DU JOUR

1. Modification règlements garderie périscolaire / cantine ;
2. Modification de l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) et du Complément Indemnitaire Annuel (CIA) ;
3. Location communale ;
4. Équipements informatiques école.

Neufles-Saint-Martin, le 28 juillet 2023

Le Maire,
Sonia LACAS

